

Vous êtes ou vous connaissez une femme battue

Femmes battues

Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, Marlène Schiappa, secrétaire d'état chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations et Sébastien Lecornu, ministre auprès de ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités, chargé des collectivités territoriales se mobilisent sur le sujet de la lutte contre les violences conjugales et la prise en charge des victimes.



#COVID

PRÉFET DU
LOIRET

ACCUEIL DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES PENDANT LA PERIODE DE CONFINEMENT LOIRET

Si vous êtes en danger dans votre logement, appelez la police ou la gendarmerie en faisant le 17 ou l'envoi d'un SMS au 114

Les structures qui prennent en charge les femmes victimes de violences ont fermé leur accueil au public mais toutes sont encore opérationnelles et ce sont organisées pour des permanences téléphoniques (vous ne vous déplacez pas, téléphonez).

Hébergement d'urgence : composez le 115 en charge de la mise à l'abri dans un accueil de nuit (adultes et sans enfant)

Lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violences - LAé : entretiens téléphoniques du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures - Au : 02.38.52.10.10
(Les permanences de Gien, Pithiviers et Montargis sont fermées et renvoyées vers la permanence téléphonique (numéro ci-dessus)).

Aide aux victimes du Loiret - AVL : entretiens téléphoniques du lundi au vendredi pour Orléans au 02.38.62. 31.62 et pour Montargis au 02.38.26.54.18. Contact mail : dir.avl@orange.fr

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF du Loiret : entretiens téléphoniques du lundi au vendredi de 9 heures à 12h30 - Au 02.38.77.02.33.

Maison de la justice et du droit - Conseil départemental d'accès aux droits - CDAD : Entretiens téléphoniques et via Skype. Echanges via la boîte mail : cdad45.covid19@gmail.com

Conseil Départemental : Ne vous déplacez pas, pour avoir un entretien téléphonique avec un travailleur social ou alerter sur la situation d'un enfant en danger, faites le 02.38.25.45.45. Ou, également pour signaler des enfants en danger, via la plateforme nationale du 119.

Accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse - Planning familial
Maintien des consultations après évaluation téléphonique au 02.38.70.00.20 ou sur la boîte mail contact@planning45.org.

La plateforme nationale 3919 (écoute, information et orientation sur les violences faites aux femmes) est également accessible du lundi au samedi de 9 heures à 19 heures.

PORTAIL DE SIGNALEMENT PAR TCHAT : Disponible 24h/24 et 7 jours/7, ce tchat permet un dialogue instantané avec un policier ou un gendarme formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles.